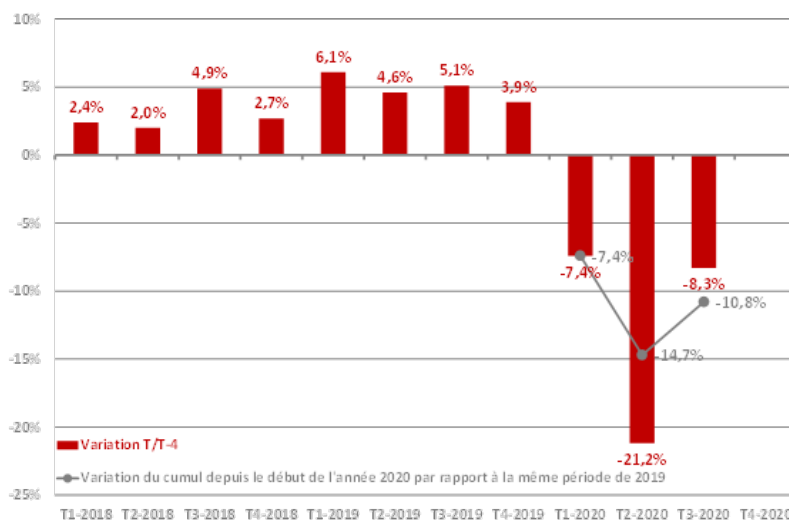


L'ILE-DE-FRANCE PARMIS LES RÉGIONS LES PLUS AFFECTÉES PAR LA CRISE

La crise sanitaire a provoqué une baisse significative de l'activité des TPE-PME franciliennes dès le 1^{er} trimestre 2020 (- 7,4 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019) ; leur chiffre d'affaires s'est encore plus nettement réduit au 2^e trimestre (- 21,2 % par rapport à la même période de l'année précédente) ; au 3^e trimestre, les TPE-PME de la région ont en partie redressé le cap mais le déficit d'activité par rapport au 3^e trimestre 2019 est resté important (- 8,3%). Par conséquent, en cumul sur les trois premiers trimestres de 2020, les TPE-PME d'Ile-de-France ont vu leur chiffre d'affaires se réduire de 10,8 % par rapport aux trois premiers trimestres de 2019.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES TPE-PME FRANCILIENNES



CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Comme celle de l'ensemble de la planète, l'activité en Ile-de-France est marquée depuis le début de 2020 par l'épidémie de Covid-19, les contraintes sanitaires qui en ont découlé et les conséquences économiques qu'elle a provoquées. Certaines évolutions restent toutefois paradoxales : le taux de chômage francilien a retrouvé au 2^e trimestre 2020 son niveau d'avant la récession de 2008-2009 mais sa baisse est liée à la non-disponibilité, du fait du confinement jusqu'à la mi-mai, des personnes sans emploi ; de même, le nombre de défaillances d'entreprises est au plus bas depuis le printemps 1993 mais le repli est, en partie, dû aux retards pris par les tribunaux de commerce pendant le premier confinement. Il convient alors plutôt de souligner que plus de 160 000 emplois privés ont été détruits en Ile-de-France au cours du 1^{er} semestre 2020, que les commercialisations de bureaux sont au plus bas depuis 2003 ou encore que le nombre de passagers à Roissy et Orly a subi des baisses de plus de 90,0 % au printemps dernier et que le repli du trafic y a encore été de 75,6 % en octobre.

Note méthodologique

Les évolutions sont calculées sur la base des variations du chiffre d'affaires entre une période et la même période de l'année précédente.

LE TABLEAU DES RÉGIONS

La baisse de 10,8 % du chiffre d'affaires des entreprises franciliennes sur les neuf premiers mois de 2020 a été plus conséquente que celle observée au plan national (- 8,7 %) et s'est avérée l'une des importantes parmi toutes les régions françaises.

Régions	Evolutions du chiffre d'affaires (cumul des trois premiers trimestres de 2020 par rapport au cumul de la même période en 2019)
Normandie	- 1,1 %
La Réunion	- 1,1 %
Bretagne	- 4,2 %
Nouvelle-Aquitaine	- 8,1 %
Grand Est	- 8,1 %
Auvergne-Rhône-Alpes	- 8,3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	- 8,6 %
Pays de la Loire	- 8,9 %
Hauts-de-France	- 9,1 %
Occitanie	- 9,5 %
Centre-Val de Loire	- 10,7 %
Ile-de-France	- 10,8 %
Bourgogne-Franche-Comté	- 10,9 %
Corse	- 17,2 %
France	- 8,7 %

- 10,8 %

C'est la baisse du chiffre d'affaires des TPE-PME franciliennes au cours de la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020 comparativement à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2019.

- 15,0 %

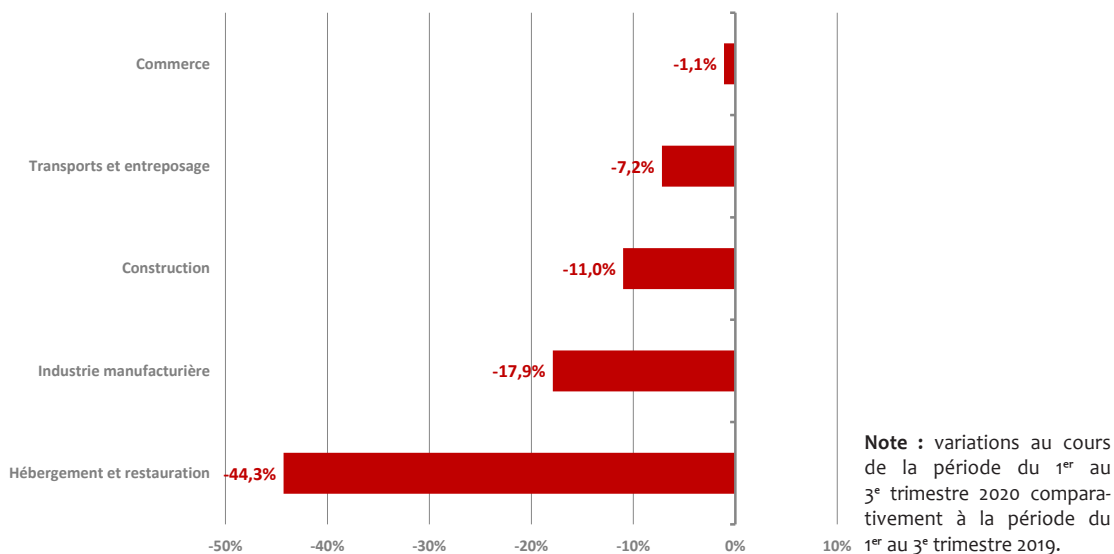
Il s'agit de la plus forte baisse départementale d'activité au cours des neuf premiers mois de 2020 en Ile-de-France ; elle a été observée à Paris.

- 44,3 %

Il s'agit du repli de chiffre d'affaires le plus marqué au plan sectoriel en Ile-de-France entre les neuf premiers mois de 2020 et la même période de 2019 ; ce sont les TPE-PME du secteur hébergement et restauration qui l'ont subi.

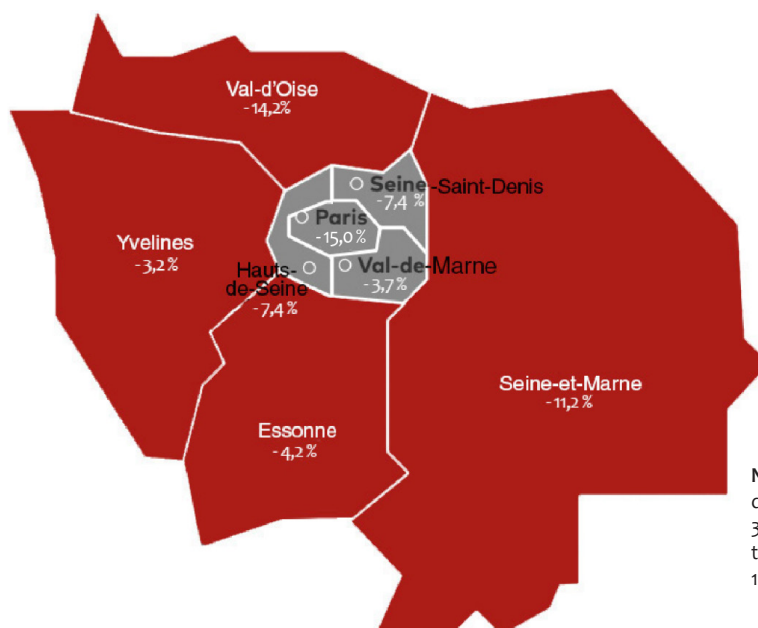
EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS

En cumul sur les neuf premiers mois de 2020, les cinq secteurs analysés dans ce baromètre ont subi des replis d'activité en Ile-de-France ; les variations ont malgré tout été très hétérogènes. Ainsi, la baisse du chiffre d'affaires des TPE-PME franciliennes du commerce a été limitée à 1,1 % depuis le début de l'année ; en effet, après avoir subi des pertes de chiffre d'affaires de respectivement 4,1 % et 8,7 % aux 1^{er} et 2^e trimestres, les ventes du secteur ont rebondi au cours de l'été (+ 5,3 % en glissement annuel). L'amélioration a été moins visible pour les autres secteurs : - 7,2 % sur un an en moyenne sur les neufs premiers mois de l'année dont une baisse de 9,0 % au 3^e trimestre pour les transports et l'entreposage, respectivement - 11,0 % et - 5,8 % pour la construction et - 17,9 % dont - 13,9 % pour l'industrie manufacturière ; surtout, le chiffre d'affaires des TPE-PME franciliennes de l'hébergement-restauration s'est réduit de 44,3 % au cours des neuf premiers mois de 2020, la baisse atteignant encore 34,4 % sur un an au 3^e trimestre.



EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DÉPARTEMENTS

Les TPE-PME des huit départements franciliens ont été touchées par les effets de la crise sanitaire. En cumul sur les trois premiers trimestres de 2020, les Yvelines (- 3,2 %), le Val-de-Marne (- 3,7 %) et l'Essonne (- 4,2 %) ont été ceux ayant le moins perdu en termes de chiffre d'affaires. Tous les autres départements ont vu leur activité se replier de plus de 7,0 % au cours des neuf premiers mois de 2020 comparativement à la même période de 2019 ; la Seine-et-Marne (- 11,2 %) et, surtout, le Val-d'Oise (- 14,2 %) et Paris (- 15,0 %) sont ceux ayant le plus souffert : ils ont subi des baisses à deux chiffres.



SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

- Afin de prendre en compte le contexte actuel, la méthodologie de calcul des indicateurs de ce baromètre a été entièrement repensée. Les indices présentés sont tous basés sur cette nouvelle méthodologie et sont différents de ceux publiés dans les publications précédentes.
- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues de la compilation des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ d'environ 70 000 en Ile-de-France.
- Les données sont moyennées par entreprise afin de prendre en compte la fluctuation du nombre de structures de l'échantillon sur chaque période ; les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le chiffre d'affaires trimestriel corrigé des jours ouvrés dépasse 5 fois l'écart-type du chiffre d'affaires trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- L'indice de chiffre d'affaires mesure l'évolution du chiffre d'affaires moyen par entreprise entre un trimestre et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé mesure l'évolution du chiffre d'affaires moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année n au dernier trimestre présenté de l'année n, par rapport au chiffre d'affaires moyen par entreprise de la même période de l'année n-1, avec correction des jours ouvrés.

PARTENAIRES

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France
- 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08
tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 -
e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr

Retrouvez toutes nos actualités sur Twitter @CROCIS_CCI_IDF
ou sur notre site www.crocis.cci-paris-idf.fr

Le Crocis (Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'Industrie et des Services) est le centre d'observation économique régional de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France. Créé en 1994, il a pour principal objectif d'étudier l'économie francilienne et de produire les analyses chiffrées et commentées nécessaires à une meilleure connaissance de la région.

- Responsable : Isabelle SAVELLI
- Industrie - Démographie d'entreprises : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD, Charlotte BIZIEUX
- PAO - CM : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France est l'institution qui représente les experts-comptables auprès de leur environnement francilien, défend leurs intérêts et veille à la pérennité de leur activité.

Cette profession d'environ 6 000 consœurs et confrères, est devenue au fil des années le premier conseiller de l'Entreprise : statut et forme de la société, stratégie de développement, recherche de financement...

Retrouvez toutes nos actualités sur Twitter @OECParis
ou sur notre site www.oec-paris.fr

Directeur de la publication : Stéphane FRATACCI
Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE
Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI
Rédacteur : Mickaël LE PRIOL
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source